



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE vendredi 7 octobre 2022

### Syndicaliste : pas voyou

Dans le cadre d'une action revendicative, 4 de nos camarades du nord sont retenus par la DGSI. Menottés devant leur famille, perquisitionnés et accusés d'être des « cybercriminels en bande organisée ». Ils sont actuellement en garde à vue pour 96 heures, traitement habituellement réservé aux terroristes présumés.

Quels sont les faits dont ils sont suspectés d'être les auteurs ? Avoir programmé le « passage en local » de leurs postes électriques. Il s'agit d'une action symbolique de reprise en main de l'outil de travail, action fréquente lors des grèves, qui n'a aucune incidence sur la continuité de l'alimentation électrique ni même sur la sécurité des biens et des personnes.

Nous assistons à une instrumentalisation des services de sécurité dans l'unique objectif de faire taire les mouvements sociaux et les revendications salariales dans les entreprises. Avec la complicité du gouvernement, les syndicalistes ne sont plus seulement menacés de licenciement dans les entreprises, mais inculpés d'actes terroristes pour avoir osé relever la tête.

L'Union Locale CGT Poitiers Futur exprime tout son soutien envers nos camarades et exige leur libération immédiate ainsi que l'abandon des poursuites judiciaires à leur encontre.

Fabien Lecomte  
Secrétaire Général de l'UL Poitiers Futur  
05.49.60.34.70